

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	21 septembre 2020	<b>Séance du : 29 septembre 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 septembre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL
	<b>Votes : 44</b>	
Présents : 37	Pour : 34	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 7	Abstention : 10	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Oton), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel Sabatier (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault).

### **Objet : Base de plein air du Salagou – Ajout de tarifs 2020**

Monsieur COSTE informe les membres du Conseil communautaire que les tarifs de l'année 2020, approuvés par délibération du 18 décembre 2019 doivent être complétés par de nouveaux tarifs liés à l'organisation de la saison en pleine crise sanitaire.

En conséquence, il convient d'ajouter ou modifier les tarifs suivants :

Désignation	Tarif initial	Nouveau tarif
Stage Multi-activités d'été (7-11 ans) après-midi	135,00	145,00
Stage Multi-activités d'été (11 ans et +) après-midi		165,00
1 Après midi multi activités (11 ans et +)		35,00
Gel douche « Huilerie de Clermont »		3,10
Assiette Melon jambon	5,00	5,50

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

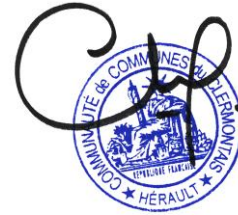
**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** l'ajout de nouveaux tarifs pour la Base de plein air du Salagou tels qu'énoncés ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.